



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres  
1-2 place des Saisons  
92400 Courbevoie  
Paris La Défense 1

# Vallourec S.A.

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Vallourec S.A.**

12 rue de la Verrerie - 92190 Meudon

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre

ERNST & YOUNG et Autres  
SAS à capital variable Société de commissariat aux comptes  
Siège social :  
Tour FIRST  
1 place des Saisons  
TSA 14444  
92037 Paris La Défense  
438 476 913 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex



ERNST & YOUNG et Autres  
1-2 place des Saisons  
92400 Courbevoie  
Paris La Défense 1

## Vallourec S.A.

12 rue de la Verrerie - 92190 Meudon

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de la société Vallourec S.A.,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Vallourec S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.



## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<b>Évaluation des titres de participation et des créances rattachées de la société Vallourec Tubes</b>	
Notes B « Principes comptables - Titres de participation » et C.1 « Mouvements de l'actif immobilisé »	
<b>Point clé de l'audit</b>	<b>Réponse d'audit apportée</b>
<p>Les titres de participation figurent au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant net de 4 856 millions d'euros. Ils correspondent aux titres de la société Vallourec Tubes SAS qui porte l'intégralité des participations du groupe Vallourec. Les créances rattachées à des participations s'élèvent quant à elles à 1 700 millions d'euros.</p> <p>Comme indiqué au paragraphe « Titres de participation » de la note B de l'annexe aux comptes annuels, la société constitue une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'utilité des titres de participations est inférieure à la valeur nette comptable. De la même manière, les créances rattachées sont, le cas échéant, dépréciées lorsque le risque est supérieur à la valeur des titres et que ces derniers ont déjà été dépréciés.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus, estimés sur la base</p>	<p>Dans le cadre de nos travaux, nous avons pris connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- du processus d'élaboration et d'approbation des estimations et hypothèses retenues par la direction dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des titres de participation de la société Vallourec Tubes SAS, et</li><li>- des modalités d'approbation des résultats de ce test par le conseil d'administration.</li></ul> <p>Nous avons également :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- examiné le modèle retenu pour déterminer la valeur d'utilité de ces titres de participation et des créances rattachées.</li><li>- analysé la cohérence des prévisions de flux de trésorerie et des hypothèses établies par la société avec le budget 2026, et le plan stratégique à cinq ans</li></ul>

du plan stratégique du groupe Vallourec pour les cinq premières années et d'une valeur terminale.

L'évaluation réalisée au 31 décembre 2025 par la société, comme indiqué au paragraphe « Titres de participation » de la note C.1 de l'annexe aux comptes annuels, n'a pas conduit à comptabiliser de dépréciation des titres de la société Vallourec Tubes SAS à la clôture de l'exercice.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées de la société Vallourec Tubes SAS constitue un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans les comptes annuels de la société, et du mode de détermination de la valeur d'utilité de ces titres de participation qui requiert de la part de la direction l'exercice de jugements et l'utilisation d'estimations dans l'élaboration des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, utilisées pour la détermination de cette valeur.

approuvés par le conseil d'administration.

- vérifié l'exactitude arithmétique des calculs.

Nous avons, avec le support de nos experts en évaluation inclus dans l'équipe d'audit :

- apprécié au regard de données internes au Groupe et de données externes sectorielles et macroéconomiques le caractère approprié des différentes hypothèses sous-jacentes sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie et notamment :

- o les hypothèses de prix et de volumes par régions qui dépendent, en particulier, des dépenses d'investissements dans les domaines de l'exploration et de la production de pétrole et de gaz naturel,
- o les prévisions d'évolution des coûts de production, au regard des actions de rationalisation de la production et des investissements industriels,
- o les taux de change, taux de croissance et taux d'actualisation retenus.

- effectué nos propres analyses de sensibilité.

Nous avons aussi :

- analysé la cohérence des prévisions de trésorerie avec les performances passées,
- vérifié que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée du montant de l'endettement net de la société Vallourec Tubes SAS.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies à ce titre dans l'annexe aux comptes annuels.



### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacré au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du Président-Directeur Général.



Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Vallourec S.A. Par l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> juin 2006 pour le cabinet KPMG SA et du 23 mai 2024 pour le cabinet Ernst & Young et Autres.

Au 31 décembre 2025, le cabinet KPMG SA était dans la 20<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et le cabinet Ernst & Young et Autres dans la 2<sup>ème</sup> année.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

### **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.



Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris La Défense, le 10 mars 2026 Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Ernst & Young et Autres

Philippe Grandclerc  
Associé

May Kassis-Morin  
Associée

# 1 Comptes sociaux de la société Vallourec S.A.

## 1.1 Bilan de la Société

### Actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2025
<b>Total I - Capital souscrit non appelé</b>	—	—
<b>Total II - Frais d'établissement</b>	—	—
Immobilisations incorporelles	414	414
Immobilisations corporelles	88	27
Titres de participations	4 856 429	4 856 429
Créances, prêts, autres immobilisations financières	1 700 050	1 700 176
<b>Total III - Actif immobilisé</b>	<b>6 556 981</b>	<b>6 557 047</b>
Créances d'exploitation	2 228	1 820
Autres créances	862 354	612 944
Valeurs mobilières de placement	—	2 022
Disponibilités	55	54
<b>Total IV - Actif circulant</b>	<b>864 637</b>	<b>616 841</b>
<b>Total V - Frais d'émission d'emprunt</b>	<b>24 737</b>	<b>19 141</b>
<b>Total VI - Primes de remboursement des emprunts</b>	—	—
<b>Total VII - Écarts de conversion actif</b>	<b>20 931</b>	—
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)</b>	<b>7 467 286</b>	<b>7 193 029</b>

### Passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2024	31/12/2025
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	4 762	4 768
Primes	3 959 363	3 962 662
Écarts de réévaluation	634	634
Réserves	85 886	85 886
Report à nouveau	1 877 461	2 043 940
Résultat de l'exercice	518 019	178 295
<b>Total I - Capitaux propres</b>	<b>6 446 125</b>	<b>6 276 186</b>
Provisions pour risques et charges	25	25
<b>Total II - Provisions</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
Dettes financières	1 012 384	844 090
Dettes d'exploitation	4 356	3 525
Autres dettes	4 396	5 759
<b>Total III - Dettes</b>	<b>1 021 136</b>	<b>853 725</b>
Écarts de conversion	—	63 444
Report déport passif	—	—
<b>Total VI- Écarts de conversion et différence d'évaluation - Passif</b>	—	<b>63 444</b>
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)</b>	<b>7 467 286</b>	<b>7 193 029</b>

## 1.2 Compte de résultat de la Société

<i>En milliers d'euros</i>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2025</b>
Chiffre d'affaires	7 055	8 178
Reprises sur provisions	594	—
Autres produits d'exploitation	362	1
<b>I. Total produits d'exploitation</b>	<b>8 012</b>	<b>8 179</b>
Services extérieurs	(10 668)	(12 961)
Impôts taxes et versements assimilés	(434)	(367)
Charges de personnel :	(6 046)	(3 540)
Salaires :	(2 429)	(1 957)
Cotisations sociales :	(3 617)	(1 582)
Valeurs comptables des immobilisations corporels et incorporels cédés	—	(61)
Autres charges de personnel	(2 100)	(17 403)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(25)	—
<b>II. Total des charges d'exploitation</b>	<b>19 274</b>	<b>34 331</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(11 262)</b>	<b>(26 152)</b>
<b>III. Bénéfice attribué ou perte transféré</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>IV. Perte supporté ou bénéfice transféré</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>V. Produits financiers</b>	<b>600 507</b>	<b>265 304</b>
Revenus des titres	459 866	129 688
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	112 342	112 035
Autres intérêts et produits assimilés	28 159	17 077
Différences positives de change	124	6 504
Reprises sur provisions et transferts de charges financières	16	—
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
<b>VI. Charges financières</b>	<b>(73 642)</b>	<b>(59 903)</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	—	(1 848)
Intérêts et charges assimilées	(73 534)	(51 222)
Différences négatives de change	(108)	(6 832)
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>526 865</b>	<b>205 401</b>
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>515 603</b>	<b>179 249</b>
<b>VII. Produits exceptionnels</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
Participation des salariés aux résultat de l'entreprise	—	—
Impôts sur les bénéfices	2 415	(954)
Total des produits	610 934	272 529
Total des charges	92 916	94 234
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>518 018</b>	<b>178 295</b>

## 1.3 Annexe aux comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025

En milliers d'euros sauf indications contraires.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 7 193 millions d'euros et au compte de résultat qui dégage un gain de 178 millions d'euros.

L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

La société Vallourec S.A. établit des comptes consolidés.

## A - Faits caractéristiques, méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

### Faits caractéristiques

#### REMBOURSEMENT PARTIEL DES OBLIGATIONS SENIOR À ÉCHÉANCE 2032

En septembre 2025, Vallourec S.A. a procédé au remboursement partiel de 10 % de ses obligations senior sur 8 ans (820 millions de dollars US, 7,5 %) pour un montant de 82 millions de dollars

US. L'encours de ces obligations est donc de 738 millions de dollars US (cf. note 3 Etats des créances et des dettes).

#### DISTRIBUTION DE DIVIDENDES ET EXECUTION D'UN PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Vallourec S.A. a proposé, pour la première fois en 10 ans, le versement d'un dividende de 1,50 euro par action, approuvé par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale 2025. Le 28 mai 2025, Vallourec a ainsi distribué un dividende total de 352 millions d'euros.

Parallèlement, le Groupe a procédé, entre le 27 mai et le 20 juin, au rachat de 1,2 million d'actions destinées à couvrir les futures attributions d'actions aux salariés.

### Méthode d'évaluation, comparabilité des comptes

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes de l'exercice sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Les dépréciations de titres de participation sont comptabilisées en résultat financier.

## B - Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la société ont été élaborés conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Celles-ci sont définies par le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par les règlements postérieurs.

Dans le cadre de la première application du règlement ANC 2022-06, la société a modifié ses principes et méthodes comptables notamment relatives à la définition du résultat exceptionnel et à la suppression des transferts de charges. Cette nouvelle réglementation n'a pas eu d'impact sur les postes du résultat exceptionnel et qu'aucun retraitement n'a été nécessaire pour présenter les données 2024

Les dispositions du présent règlement s'appliquent à compter de l'exercice 2025 sans emporter de conséquences sur les comptes 2024, autres que les reclassements de présentation nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont composées de brevets de marques chiffré à 414 milliers d'euros.

### Immobilisations corporelles

L'approche par composants réalisée par la Société consiste, sur la base d'analyses techniques notamment, à immobiliser de manière individuelle certains éléments significatifs d'un même investissement du fait de leurs utilisations et de leurs rythmes de consommation spécifiques.

L'évaluation des immobilisations corporelles comprend :

- leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation. Ces dernières figurent au bilan pour leur valeur d'apport ;
- les remises, rabais et ristournes éventuels ;

- les coûts directement imputables à leur mise en place ;
- les coûts de démantèlement éventuels ;
- les frais financiers liés à l'acquisition d'immobilisation ne sont pas activés.

Les amortissements techniques (comptables) sont calculés suivant le mode linéaire ou variable sur la durée réelle d'utilisation prévue.

Les amortissements fiscaux sont pratiqués suivant le mode dégressif et sur la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée d'usage, sauf pour les composants amortis sur des durées réelles.

## Immobilisations Financières

Les immobilisations financières sont composées de titres de participations Vallourec Tubes à hauteur de 4 856 millions d'euros.

### Titres de participation

La valeur brute des participations est constituée du coût d'achat hors frais accessoires et du montant des augmentations de capital.

Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euro au cours du jour de l'opération.

Lors de chaque clôture, la Société compare la valeur nette comptable des titres de participation à leur valeur d'utilité et constitue une provision en résultat financier lorsque cette valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable.

Par ailleurs, les prêt et créances rattachées à ces titres de participations sont, le cas échéant, dépréciées lorsque le risque est supérieur à la valeur des titres et que ces derniers ont déjà été dépréciés.

Au 31 décembre 2025, les titres de Vallourec Tubes SAS, qui portent l'intégralité des participations du Groupe Vallourec, sont testés en comparant la valeur nette comptable des titres à la valeur recouvrable déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Ce test repose sur les mêmes bases que celles retenues pour réaliser les tests de dépréciation de ses filiales. Cela implique l'utilisation de la valeur d'utilité, calculée à partir des flux de trésorerie attendus. Ces flux sont estimés sur la base du plan stratégique du groupe pour les cinq premières années, et enfin, d'une valeur terminale.

### Actions propres

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les surplus d'actions non affectées à des plans définis sont classés en immobilisations financières.

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, les actions affectées à des opérations d'attribution ne sont pas dépréciées en fonction de la valeur de marché, en raison de l'engagement d'attribution aux salariés et de la provision constatée au passif (se reporter ci-dessous au paragraphe relatif aux provisions pour risques et charges).

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont dépréciées en cas de risque de non-recouvrement.

Les taux de dépréciation s'appliquent créance par créance en fonction des probabilités de recouvrement.

### Valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont évalués au coût de revient d'acquisition majoré des revenus courus de la période, ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

Les actions propres acquises et disponibles pour être attribuées aux employés ont été classées en valeurs mobilières de placement.

### Conversion des opérations en monnaies étrangères et instruments financiers

Les créances, disponibilités et dettes en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La Société enregistre les opérations en devises adossées à des contrats de couverture éligibles à la comptabilité de couverture, au cours couvert.

La valeur cumulée de la variation de la valeur temps (soit la variation entre le cours à terme de la couverture à la date de clôture et le cours couvert) est comptabilisée à chaque clôture dans un compte de bilan – Instrument dérivé. La variation du report/déport entre l'ouverture et la clôture impacte le résultat de la période. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, ces variations sont comptabilisées en résultat d'exploitation (cf. Règlement ANC 2015-05), elles figuraient en résultat financier préalablement.

La variation de valeur temps (report/déport) est comptabilisée de manière indépendante du chiffre d'affaires. En application du Règlement ANC 2015-05, la variation de valeurs des opérations en position ouverte isolée est inscrite au bilan en contrepartie de comptes transitoires :

- à l'actif du bilan pour les variations qui correspondent à une perte latente ;
- au passif du bilan pour les variations qui correspondent à un gain latent.

Les gains latents n'interviennent pas dans le compte de résultat. Lorsqu'une opération engendre une perte latente, celle-ci entraîne la constitution d'une provision en résultat financier à hauteur de cette moins-value latente.

## Provisions pour risques et charges

### PROVISION SUR ACTIONS AFFECTÉES À DES OPÉRATIONS D'ATTRIBUTION

Conformément au Règlement n° 2008-15 du CRC en date du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions de performance aux employés, dès qu'une sortie de ressources devient probable, un passif est comptabilisé par la Société. Cette provision est évaluée sur la base du produit entre :

- le coût d'entrée des actions ou, lorsqu'elles étaient détenues antérieurement à la date de leur affectation au plan d'attribution, la valeur nette comptable des actions diminuées du prix susceptible d'être acquitté par les bénéficiaires ; et

- le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution (satisfaction des conditions de présence et de performance) apprécié à la date de clôture.

Une provision pour risques et charges est constatée à chaque clôture, depuis la mise en place de ces plans, au prorata temporis, à hauteur des coûts relatifs aux attributions d'actions de performance faites aux salariés, dirigeants ou mandataires de Vallourec et de ses filiales.

### AUTRES PROVISIONS

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

## Produits et charges exceptionnels

D'une manière générale, les produits et charges exceptionnels enregistrent les éléments extraordinaires, c'est-à-dire ceux qui ne représentent pas de lien avec l'activité courante de l'entreprise.

## C - Notes relatives aux postes de bilan

### 1. Mouvements de l'actif immobilisé

Les valeurs nettes des postes de l'actif immobilisé ont enregistré les mouvements suivants au cours de l'exercice :

Actif immobilisé – Valeurs nettes	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	31/12/2024	Entrées/ Dotations	Sorties/ Reprises	Autres mouvements	brute à la clôture de l'exercice	Dont écart de réévaluation	Dont entreprises liées
<b>Immobilisations incorporelles</b>	–	–	<b>414</b>	–	–	–	<b>414</b>	–	–
Marques	–	–	414	–	–	–	414	–	–
<b>Immobilisations corporelles</b>	–	–	<b>88</b>	–	<b>61</b>	–	<b>27</b>	–	–
Terrains	–	–	88	–	61	–	27	–	–
<b>Titres de participations</b>	–	–	<b>4 856 429</b>	–	–	–	<b>4 856 429</b>	–	–
Titres de participation	–	–	4 856 429	–	–	–	4 856 429	–	–
Provision titres de participation	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Titres immobilisés</b>	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Créances, prêts, autres</b>	–	–	<b>1 700 050</b>	<b>126</b>	–	–	<b>1 700 176</b>	–	–
Prêts	–	–	1 700 000	124	–	–	1 700 124	–	–
Intérêts courus	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres créances	–	–	50	2	–	–	52	–	–
<b>TOTAUX</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>6 556 982</b>	<b>126</b>	<b>61</b>	<b>–</b>	<b>6 557 047</b>	<b>–</b>	<b>–</b>

#### TITRES DE PARTICIPATION

L'évaluation réalisée au 31 décembre 2025 ne conduit pas à comptabiliser de dépréciation des titres Vallourec Tubes.

#### CRÉANCES, PRÊTS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

##### Prêts

Vallourec S.A. a mis en place un prêt de 1 700 millions d'euros au profit de Vallourec Tubes pour financer les besoins long terme de sa filiale. Ce prêt, rémunéré à 6,50 %, à maturité au 21 décembre 2026. Son taux a été révisé à 5% lors de la révision de sa maturité portée du 31 décembre 2025 au 21 décembre 2026.

### 2. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent :

#### SICAV ET FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Vallourec S.A. fait partie de la centralisation de la gestion des trésoreries euro et dollar, et de la centralisation des opérations de couverture de change mises en place au niveau de Vallourec Tubes.

En milliers d'euros	31/12/2024	Entrées	Sorties	31/12/2025
Actions propres	–	18 614	16 592	2 022
Provision dépréciation	–	–	–	–
<b>TOTAL</b>	<b>–</b>	<b>18 614</b>	<b>16 592</b>	<b>2 022</b>

Les actions propres inscrites en valeurs mobilières de placement sont attribuées en faveur de membres du personnel, dirigeants ou mandataires sociaux de Groupe dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'attribution gratuite d'actions aux salariés du groupe Vallourec.

### 3. État des créances et des dettes

Créances	Valeur brute	Dont produits à recevoir	Dont entreprises liées	Valeur brute - 1 an	Valeur brute + 1 an
<b>Créances &amp; prêts des immobilisations financières</b>	<b>1 700 000</b>	—	<b>1 700 000</b>	<b>1 700 000</b>	—
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>1 820</b>	—	<b>1 607</b>	<b>1 820</b>	—
Créances clients & comptes rattachés	1 590	—	1 590	1 590	—
Autres créances d'exploitation	214	—	—	214	—
Fournisseurs débiteurs	17	—	17	17	—
<b>Autres créances</b>	<b>612 944</b>	—	<b>609 679</b>	<b>612 944</b>	—
État – Impôt sur les sociétés	3 068	—	—	3 068	—
Avance trésorerie intragroupe	609 679	—	609 679	609 679	—
Charges constatées d'avance	197	—	—	197	—
<b>TOTAUX</b>	<b>2 314 764</b>	—	<b>2 311 286</b>	<b>2 314 764</b>	—

Dettes	Valeur brute	Dont charges à payer	Dont entreprises liées	- 1 an	+ 1 an	+ 5 ans
<b>Dettes financières</b>	<b>844 090</b>	<b>15 704</b>	—	<b>15 704</b>	<b>200 302</b>	<b>628 085</b>
Emprunts obligataires non convertibles	628 085	—	—	—	—	628 085
Emprunts obligataires convertibles	—	—	—	—	—	—
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	15 704	15 704	—	15 704	—	—
Emprunts et dettes financières diverses	200 302	—	—	—	200 302	—
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>3 525</b>	<b>2 279</b>	<b>580</b>	<b>3 525</b>	—	—
Dettes fournisseurs	1 764	664	580	1 764	—	—
Dettes fiscales & sociales	1 761	1 615	—	1 761	—	—
<b>Autres dettes</b>	<b>5 759</b>	<b>1 809</b>	<b>2 458</b>	<b>5 759</b>	—	—
Autres dettes hors exploitation	5 759	1 809	2 458	5 759	—	—
<b>TOTAUX</b>	<b>853 374</b>	<b>19 793</b>	<b>3 038</b>	<b>24 987</b>	<b>200 302</b>	<b>628 085</b>

En septembre 2025, Vallourec a procédé au remboursement partiel de 10 % de ses obligations senior à 7,5 % d'un montant de 820 millions de dollars US à 8 ans, pour un montant de 82 millions de dollars.

Créances représentées par des effets de commerce : Néant.

#### DETTES FINANCIÈRES

##### Emprunts obligataires

Emprunt obligataire (en milliers d'euros)	Montant nominal	Échéance	Taux facial	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2025
Emprunt obligataire – avril 2024 (USD 820 Millions)	789 296	avril-32	7,500 %	628 085
<b>TOTAL</b>	<b>789 296</b>	—	—	<b>628 085</b>

En avril 2024, Vallourec S.A. a émis un emprunt obligataire non assorti de sûreté d'un montant nominal de 820 millions de dollars, à échéance à 2032, avec un coupon fixe à 7,5 % par an. Cet emprunt obligataire sur huit ans, soumis à une période de « non-call » de trois ans, est garanti par les mêmes filiales qui garantissent la ligne de crédit renouvelable (RCF). Les obligations sont soumises à certaines clauses restrictives, notamment en ce qui concerne les privilèges, les fusions, la consolidation ou la vente d'actifs et les cessions-bail, avec certains seuils et exceptions.

Il comporte notamment une clause de changement de contrôle susceptible d'entraîner le remboursement anticipé obligatoire d'obligations à la demande de chaque porteur d'obligations en cas de changement de contrôle de Vallourec (au profit d'une personne ou d'un groupe de personnes agissant de concert) emportant une dégradation de la notation de crédit de celle-ci. Il est aussi prévu que le crédit devienne immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross

default »), ou s'il advenait un événement significatif entraînant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

En outre, l'émetteur a la possibilité de rembourser les obligations avant le 15 avril 2027, à hauteur de 100 % du montant en principal, majoré d'une prime « make whole premium ». Au-delà du 15 avril 2027, le remboursement peut s'effectuer à des conditions tarifaires spécifiques. Chaque année, jusqu'à 10 % du montant en principal initial peuvent être remboursés (avec une prime de 103 %), et jusqu'à 40 % peuvent être remboursés au moyen des produits d'une émission d'actions avant le 15 avril 2027.

En septembre 2025, Vallourec a procédé au remboursement partiel de 10 % de cet emprunt obligataire, pour un montant de 82 millions de dollars. Le montant restant dû s'élève donc à 738 millions de dollars.

## Emprunts et dettes auprès des établissements financiers

<i>en milliers d'euros</i>	Montant nominal	Montant du principal restant dû	Échéance	Taux facial	Montant dans l'état de la situation financière au 31 décembre 2025
Prêts garantis par l'État (PGE) – juin 2021 (a)	262 000	194 400	juin-27	1,837 %	194 400
<b>TOTAL</b>	<b>262 000</b>	<b>194 400</b>	—	—	<b>194 400</b>

(a) L'échéance initiale des PGE était fixée au 30 juin 2022 mais contractuellement prorogeable à l'initiative de Vallourec au 30 juin 2027. Vallourec a activé cette option d'extension et les PGE ont désormais une maturité au 30 juin 2027. Les PGE sont présentés à un taux facial de 1,8370 % (incluant la commission de garantie).

En 2021, Vallourec a mis en place des prêts garantis par l'état (PGE) pour un montant total nominal et tiré de 262 millions d'euros. L'échéance initiale des PGE était fixée au 30 juin 2022 mais contractuellement prorogeable à l'initiative de Vallourec au 30 juin 2027. Vallourec a activé cette option d'extension et les PGE ont désormais une maturité au 30 juin 2027.

Ces prêts comprennent un changement de contrôle de Vallourec qui pourrait provoquer le remboursement de tout ou partie de la ligne de crédit et des PGE, sur décision de chacune des banques participantes. Il est aussi prévu que la dette devienne immédiatement exigible si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif emportant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

En avril 2024, dans le cadre de son refinancement, Vallourec a remboursé environ 68 millions d'euros de ce PGE. Par conséquent, au 31 décembre 2025, l'encours des prêts garantis par l'État s'élevait à 194 millions d'euros.

### Ligne de crédit et covenant bancaire

En avril 2024, dans le cadre de son opération de refinancement, Vallourec a mis en place une ligne de crédit renouvelable d'un montant de 550 millions d'euros à échéance avril 2029, en remplacement de celle de 462 millions d'euros. Au 31 décembre 2025, cette ligne n'est pas tirée.

Le RCF de Vallourec S.A. est garanti à l'origine par ses filiales américaines ainsi que par Vallourec Soluções Tubulares do Brasil S.A. et Vallourec Tubos do Brasil Ltda. Par la suite, Vallourec doit s'assurer chaque année que le RCF est garanti par des filiales établies en France, au Brésil et aux États-Unis, qui (i) représentent au moins 80 % du total de ses actifs dans ces pays et (ii) dont le total des actifs a une valeur comptable représentant au moins 5 % du total de ses actifs.

Le RCF est également garanti par le nantissement d'actions couvrant certaines filiales, une sûreté sur des comptes bancaires importants et des prêts interentreprises significatifs consentis par Vallourec S.A., ainsi que des accords de croisement de sûretés standards (crossing-lien) sur la ligne de crédit adossée à des actifs (ABL).

Il comprend également une clause bancaire stipulant que le ratio d'endettement de Vallourec ne doit pas dépasser 100 %. Ce ratio est défini comme le rapport entre la dette nette consolidée du Groupe (incluant la dette de location financement) et les capitaux propres du Groupe, ajustés des gains et pertes sur produits dérivés et des écarts d'évaluation (gains et pertes sur les filiales consolidées en devises).

En outre, en cas de changement de contrôle, chaque prêteur est en droit d'exiger le remboursement de tout montant en souffrance et l'annulation de ses engagements dans un délai prescrit. Il est aussi prévu que l'intégralité de la dette devienne immédiatement exigible, si le Groupe venait à faire défaut sur le remboursement d'une de ses dettes financières (« cross default »), ou s'il advenait un événement significatif entraînant des conséquences sur l'activité ou la condition financière du Groupe et sa capacité à rembourser sa dette.

### Risque de liquidité

Les ressources financières du Groupe se répartissent entre des financements bancaires et des financements de marchés.

La majeure partie du financement bancaire a été mis en place en Europe, sur Vallourec S.A. et pour une moindre mesure sur des filiales au Brésil et en Chine.

Suite au refinancement de Vallourec, mis en place en avril 2024, la ligne de crédit de Vallourec S.A. (550 millions d'euros) est non-tirée au 31 décembre 2025. Le financement obligataire est exclusivement mis en place par Vallourec S.A.

En complément de ces financements bancaires et obligataires, Vallourec S.A. a mis en place le 12 octobre 2011 un programme de billets de trésorerie pour satisfaire ses besoins à court terme. Le plafond du programme est de 1 milliard d'euros.

Au 31 décembre 2025, Vallourec S.A. n'avait pas d'encours de billets de trésorerie. Ce programme de billets de trésorerie fait l'objet d'une notation court terme, A-3, par Standard & Poor's.

## 4. Frais d'émission d'emprunts

Conformément à la méthode préférentielle recommandée par le Conseil national de la comptabilité, les frais d'émission des emprunts sont étalés linéairement sur la durée de vie des contrats concernés. Les frais d'émission d'emprunts, ci-dessous, sont annoncés en Euros.

<i>En euros</i>	31/12/2024	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Frais d'émission du BOND	17 502 877	—	3 913 282	13 589 595
Frais d'émission RCF	7 233 811	—	1 682 068	5 551 743
<b>TOTAL</b>	<b>24 736 688</b>	<b>—</b>	<b>5 595 349</b>	<b>19 141 339</b>

## 5. Capitaux propres

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions	Capital	Résultat de l'exercice	Primes et réserves	Capitaux propres
<b>Situation au 31/12/2023</b>	<b>237 271 828</b>	<b>4 745</b>	<b>1 155 062</b>	<b>4 768 299</b>	<b>5 928 107</b>
Affectation du résultat 2023	—	—	(1 155 062)	1 155 062	—
Augmentation de capital	—	16	—	(16)	—
Dividende distribué	—	—	—	—	—
Résultat 2024	—	—	518 019	—	518 019
Variation	812 795	16	(637 043)	1 155 045	518 019
<b>Situation au 31/12/2024</b>	<b>238 084 623</b>	<b>4 762</b>	<b>518 019</b>	<b>5 923 344</b>	<b>6 446 125</b>
Affectation du résultat 2024	—	—	(518 019)	—	(518 019)
Augmentation de capital	—	6	—	169 779	169 785
Dividende distribué	—	—	—	—	—
Résultat 2025	—	—	178 295	—	178 295
Variation	322 770	6	(339 724)	169 779	(169 939)
<b>SITUATION AU 31/12/2025</b>	<b>238 407 393</b>	<b>4 768</b>	<b>178 295</b>	<b>6 093 123</b>	<b>6 276 186</b>

Le capital de Vallourec est composé de 234 359 146 actions ordinaires et de 4 048 247 actions de préférence au nominal de 0,02 euros entièrement libéré.

Les variations du capital de la Société au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

<i>(En euros, sauf le nombre d'actions en unités)</i>	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social (en euros)
Capital social au 31 décembre 2024	238 084 623	0,02	4 761 692
Augmentation de capital avec DPS par émission d'actions nouvelles	322 770	0,02	6 455
Augmentation de capital	—	—	—
<b>CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>238 407 393</b>	<b>0,02</b>	<b>4 768 148</b>

Les capitaux propres s'établissent à 6 276 millions d'euros au 31 décembre 2025 contre 6 446 millions au 31 décembre 2024.

## 6. Actionnariat salarié

Certains membres de la direction et salariés bénéficient de plans de souscription d'actions et d'attribution d'actions de performance dont les conditions d'acquisition sont liées à des critères de performance. Vallourec gère également des plans d'actionnariat réservés à ses salariés.

Ces plans sont évalués à l'aide d'un modèle binomial de projection des cours de l'action et sont détaillés ci-dessous.

### PLANS DE SOUSCRIPTION D'ACTION

#### CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans de souscription d'actions de 2010 à 2022 au profit de certains dirigeants, mandataires sociaux et salariés du Groupe.

À noter que les caractéristiques des plans de 2011 à 2020 ont été recalculées pour tenir compte de la décision du Président du Directoire du 30 juin 2021 visant à ajuster le nombre et les prix d'exercice des actions avec pour objectif d'assurer la préservation des droits des porteurs suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2021 (application d'un facteur d'ajustement de 1,89929156 sur le nombre d'options attribuées et sur le prix d'exercice).

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017	Plan 2018
Date d'attribution	15 avril 2015	18 mai 2016	18 mai 2017	15 juin 2018
Date de maturité	15 avril 2019	18 mai 2020	18 mai 2021	15 juin 2022
Date d'expiration	15 avril 2023	18 mai 2024	18 mai 2025	15 juin 2026
Prix d'exercice en euros	488,14	140,29	216,55	197,84
Nombre d'options attribuées	17 656	15 216	8 135	9 851

	Plan 2019	Plan 2020	Plan 2021	Plan 2022
Date d'attribution	17 juin 2019	15 juin 2020	13 octobre 2021	04 juin 2022
Date de maturité	17 juin 2023	15 juin 2024	13 octobre 2025	04 juin 2026
Date d'expiration	17 juin 2027	15 juin 2030	13 octobre 2031	04 juin 2032
Prix d'exercice en euros	79,14	33,60	7,26	12,65
Nombre d'options attribuées	9 851	89 462	123 518	58 425

### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Pour l'ensemble de ces plans, l'évolution du nombre d'options en cours de validité est la suivante :

En nombre d'options	2024	2025
<b>Options en circulation au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>209 595</b>	<b>155 264</b>
Options exercées	—	(17 015)
Options devenues caduques	(5 620)	(2 306)
Options radiées	(48 711)	(21 623)
Options distribuées sur l'exercice	—	—
<b>OPTIONS EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>155 264</b>	<b>114 320</b>
Dont options pouvant être exercées	26 629	71 735

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'options avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Au 31 décembre 2025, le prix d'exercice moyen des actions est de 22,44 euros.

## Plans d'attribution d'actions de performance

### CARACTÉRISTIQUES DES PLANS

Le Directoire de Vallourec a consenti des plans d'attribution d'actions de performance de 2017 à 2024 au profit de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Vallourec.

À noter que les caractéristiques des plans de 2017 à 2020 ont été recalculées pour tenir compte de la décision du Président du Directoire du 30 juin 2021 visant à ajuster le nombre et les prix d'exercice des actions avec pour objectif d'assurer la préservation

des droits des porteurs suite à l'augmentation de capital du 30 juin 2021 (application d'un facteur d'ajustement de 1,89929156 sur le nombre d'actions attribuées).

En 2025, l'assemblée générale des actionnaires a renouvelé la délégation de pouvoir accordée au conseil d'administration pour octroyer des plans d'actions liés à la performance aux employés et aux dirigeants.

Les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Plans d'attribution d'actions de performance	2021 Plan	2022 Plan	2023 Plan	2024 Plan	2025 Plan
Date d'attribution	13 octobre 2021	4 juin 2022	17 novembre 2023	14 novembre 2024	12 novembre 2025
Durée d'acquisition	3 ans	3 ans	2 ans	2 ans	3 ans
Durée de conservation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Conditions de performance	Oui, uniquement pour les cadres de grade supérieur à 20 <sup>(a)</sup>	Oui, uniquement pour les cadres de grade supérieur à 20 <sup>(b)</sup>	Oui <sup>(c)</sup>	Oui <sup>(d)</sup>	Oui <sup>(e)</sup>
Nombre théorique d'actions attribuées	289 396	231 410	371 950	343 700	932 400

(a) Pour l'ensemble des bénéficiaires, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2021 et 2023 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2021 et 2023 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex S.A., Tenaris S.A., Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos S.A., TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal S.A., TMK et NOV.

(b) Les droits conditionnels à recevoir les actions de performance attribuées aux cadres de grade inférieur ou égal à 20 ne sont soumis à aucune condition de performance. Pour les bénéficiaires de grade 21 ou supérieur, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2022 et 2024 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2022 et 2024 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex S.A., Tenaris S.A., Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos S.A., TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal S.A., TMK et NOV.

(c) Les droits conditionnels à recevoir les actions de performance attribuées aux cadres de grade inférieur ou égal à 20 ne sont soumis à aucune condition de performance. Pour les bénéficiaires de grade 21 ou supérieur, elle sera fonction de deux critères absolus internes :

- les réductions des coûts (Gross savings en % de la baseline N-1 et hors DCOS) du Groupe pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- le ratio des émissions de carbone dues aux processus industriels de Vallourec et aux achats d'électricité tiré d'énergies fossiles sur la production expédiée, en tonnes (émission de carbone non biogénique) entre 2022 et 2024 ;

et un critère relatif externe : la croissance du taux de marge brute d'exploitation entre 2022 et 2024 par rapport à un panel de sociétés comparables ; le panel utilisé étant le suivant : Hunting Plc, United States Steel Corp., Nippon Steel Corp., Tubacex S.A., Tenaris S.A., Schlumberger, Halliburton, Tubos Reunidos S.A., TimkenSteel Corp, Salzgitter AG, ArcelorMittal S.A., TMK et NOV.

(d) Les conditions de performance sont les suivantes :

- 50 % des actions sont uniquement assujetties à une condition de présence. Le nombre d'actions de performance touchées par cette condition est de 185 975 ;
- 25 %, le cours moyen journalier moyen pondéré en volume de négociation de l'action Vallourec doit être égal ou supérieur à 16,19 euros pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de négociation consécutifs au cours de la Période d'acquisition. Le nombre d'actions de performance affectées par cette condition est de 93 030 ;
- 25 %, le cours journalier moyen pondéré en volume de négociation de l'action Vallourec doit être égal ou supérieur à 20,22 euros pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de négociation consécutifs au cours de la Période d'acquisition. Le nombre d'actions de performance affectées par cette condition est de 92 945.

(e) Les conditions de performance sont les suivantes :

- 415 500 des actions liées à la performance sont soumises uniquement à la condition de présence continue.
- 516 900 actions de performance sont soumises à des conditions de présence continue et de performance. Le nombre d'actions de performance concernées par cette condition sera ajusté à la date d'acquisition en fonction d'un facteur multiplicatif K, calculé sur la base : du ROCE simplifié (« ROCES ») pour la période de trois ans, égal à la moyenne des exercices 2026, 2027 et 2028 ; du classement de Vallourec en termes de rendement total pour les actionnaires (TSR) pour les exercices 2026, 2027 et 2028, par rapport à un panel de sociétés comparables ; du critère de performance en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE).

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONS

Pour l'ensemble des plans, l'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition est la suivante :

En nombre d'actions	2024	2025
<b>Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>839 022</b>	<b>859 030</b>
Actions livrées sur l'année	(173 939)	(381 397)
Superperformance	—	—
Actions annulées	(149 753)	(151 433)
Actions attribuées sur l'année	343 700	932 400
<b>NOMBRE D'ACTIONS EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>859 030</b>	<b>1 258 600</b>

Les chiffres reportés correspondent aux nombres d'actions avec un coefficient de performance 1 pour les plans en cours d'acquisition et aux nombres réels attribués pour les plans arrivés à maturité.

Valorisation des plans <sup>(a)</sup>	2024 Plan	2025 Plan
Prix de l'action à la date d'attribution	15,11€	16,55 €
Taux sans risque <sup>(b)</sup>	2,33%	Condition de présence uniquement : 2,31 % Condition de performance : 2,41 %
Taux de dividendes <sup>(c)</sup>	6% in 2025 and 9% in 2026	1,21 € en 2026 1,52 € en 2027 1,44 € en 2028
Juste valeur de l'action	Condition de présence uniquement : 12,98 € Condition de cours 16,19 € : 8,55 € Condition de cours 20,22 € : 3,91 €	Condition de présence uniquement : 12,52 € Condition de performance : 12,54 €
<b>NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES</b>	<b>343 700</b>	<b>932 400</b>

(a) Pour évaluer la juste valeur des actions accordées, le modèle binomial de projection des cours a été utilisé. L'avantage du salarié correspond à la juste valeur de l'action attribuée, tenant compte de l'impossibilité de percevoir les dividendes pendant la période d'acquisition et du coût pour le salarié induit par l'incessibilité du titre pendant la période de conservation.

(b) Le taux sans risque correspond au taux zéro-coupon (source : Institut des Actuaire).

(c) Les taux de dividendes attendus ont été définis sur la base des anticipations des analystes (information externe) et de la politique de dividendes du Groupe.

## Management Equity Plans

Au cours de l'exercice 2025, le groupe Vallourec a attribué de nouveaux Plans d'Attribution Gratuite d'Actions « Management Equity Plan » (MEP) en faveur des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIONS

L'évolution du nombre d'actions en cours d'acquisition sur le plan Management Equity Plan 2025 est la suivante :

En nombre d'actions	Actions ordinaires	Actions de performance
<b>Nombre d'actions en cours d'acquisition au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>1 533 238</b>	<b>1 068 916</b>
Actions livrées sur l'année	(672 205)	12 968
Actions annulées	(264 682)	(858 564)
Actions de performance converties	—	(223 320)
Actions attribuées sur l'année	—	—
<b>NOMBRE D'ACTIONS EN COURS D'ACQUISITION AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>	<b>596 351</b>	<b>—</b>

## 7. Provisions pour risques et charges

La variation des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

	31/12/2024	Dotations	Reprises utilisées	31/12/2025
Provisions pour perte de change	—	—	—	—
Provisions pour départ à la retraite	—	—	—	—
Provisions retraite complémentaire	—	—	—	—
Provisions pour charges actions de performance	—	—	—	—
Provisions contentieux	25	—	—	25
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>25</b>
Dont comptabilisés en exploitation	—	—	—	—
Dont comptabilisés en financier	—	—	—	—
Dont comptabilisés en exceptionnel	—	—	—	—

Les litiges sont inscrits en provision à hauteur du risque estimé probable à la clôture de chaque exercice en application du Règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

### PROVISIONS POUR DÉPART À LA RETRAITE

L'engagement total pour départ en retraite, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2025, est à 0, inchangé par rapport au 31 décembre 2024.

### PROVISIONS POUR RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

L'engagement total pour départ en retraite complémentaire, net des actifs de couverture, calculé au 31 décembre 2025, est de 0.

Le montant des pertes actuarielles et des services passés non comptabilisés est de 0. Les engagements non reconnus au bilan correspondraient à des changements ou à la non-réalisation d'hypothèses dont l'effet est amorti dans le temps selon le principe du « corridor ».

### INFORMATION SUR LES RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Vallourec S.A. peut avoir recours à des instruments de couverture (swaps) pour couvrir sa dette à taux variable en un intérêt à taux fixe.

En avril 2024, Vallourec a réalisé une opération importante de refinancement global qui a permis l'extension des échéances de ses dettes et liquidités et la réduction de ses coûts financiers. Un des éléments est l'émission d'obligations senior sur huit ans ayant pour intérêt un taux de 7,5 % par an pour un total de 820 millions de dollars et également la mise en place d'un cross-currency swap sur quatre ans pour couvrir l'exposition de Vallourec au risque de change sur ses nouvelles obligations senior avec un coupon équivalent euro d'environ 5,8 %. Ce cross-currency swap est composé de cinq opérations ayant pour but de convertir l'obligation senior de 820 millions de dollars en euros pour un montant de 768 millions d'euros. Suite au remboursement partiel anticipé de 10 % des obligations senior de 820 millions de dollars US en septembre 2025, Vallourec a dénoué une partie correspondante du cross-currency swap. En conséquence,

l'encours du cross-currency swap s'élève à 738 millions de dollars US.

### INFORMATION SUR LES RISQUES DE CHANGE

Au 31 décembre 2025, Vallourec S.A. n'a pas d'exposition significative au risque de change et n'a pas contracté d'instrument de couverture du risque de change.

## D - Notes relatives aux postes du compte de résultat

### 8. Résultat d'exploitation

#### LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de 8,2 millions d'euros correspond principalement à la refacturation des prestations à sa filiale Vallourec Tubes pour 7,8 millions d'euros.

#### LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation totalisant 34,3 millions d'euros sont essentiellement constituées d'honoraires, de charges de personnel, et des résultats induits par les programmes d'attribution d'actions gratuites et des commissions, frais d'émission d'emprunt et des dotations aux provisions.

### 9. Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Charges financières : 60 millions d'euros.

Produits financiers : 265 millions d'euros.

## 10. Résultat financier

Le résultat financier est un gain de 205 millions d'euros.

	31/12/2024	31/12/2025
Produits financiers (a)	140 501	129 112
Charges d'intérêts	(73 534)	(51 222)
<b>Coût financier net</b>	<b>66 967</b>	<b>77 890</b>
Variation des provisions sur titres de participation	16	(1 848)
Autres charges et produits financiers (b)	459 882	129 360
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>526 866</b>	<b>205 401</b>

(a) Dont 112 millions d'euros correspondant aux intérêts des prêts avec Vallourec Tubes SAS.

(b) Dont 130 millions d'euros correspondant aux dividendes à recevoir de Vallourec Tubes SAS.

## 11. Résultat exceptionnel

Néant.

## E - Autres informations

### 12. Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif de la Société fin 2025 est constitué d'une personne.

### 13. Fiscalité

#### INTÉGRATION FISCALE

La Société a opté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1988 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

Le renouvellement de cette convention est automatique depuis 1999 et est prolongé de cinq ans en cinq ans.

En 2025, le périmètre du groupe fiscal comprend : Vallourec S.A., Vallourec Umbilicals, Vallourec Tubes, Vallourec Tubes France, Vallourec Oil & Gas France, Vallourec Services.

La convention d'intégration conduit les filiales du groupe fiscal à constater une charge d'impôt équivalente à celle qu'elles supporteraient en l'absence d'intégration fiscale.

Les profits éventuels résultant de l'intégration fiscale qui reviennent à Vallourec S.A. correspondent principalement à l'imputation sur le résultat d'ensemble des déficits générés par Vallourec S.A. elle-même et des reports déficitaires définitivement acquis à Vallourec S.A.

Le groupe fiscal Vallourec est déficitaire en 2025. Le déficit reportable sur cet exercice est de 69 905 398 euros.

#### Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Nature des différences temporaires	Montant (base) au 31/12/2024	Montant (base) au 31/12/2025
<b>Accroissement</b>	—	—
<b>Allègements</b>	<b>10</b>	<b>9</b>
Provision pour retraite	10	9
Provision pour actionnariat salarié	—	—
Provision pour congés payés	—	—
Provision taxe sur les véhicules de tourisme	—	—

#### Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	179 249	—	179 249
Exceptionnel	—	—	—
<b>Sous-total</b>	<b>179 249</b>	<b>—</b>	<b>179 249</b>
Charge propre à Vallourec (crédit d'impôt)	—	(8 773)	8 773
Résultat lié à l'intégration fiscale	—	7 819	(7 819)
<b>TOTAL VALLOUREC</b>	<b>179 249</b>	<b>(954)</b>	<b>178 295</b>

## 14. Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

### ORGANES D'ADMINISTRATION

Le montant des jetons de présence et autres rémunérations perçus au cours de l'exercice se sont élevés à 811 milliers d'euros.

### ORGANES DE DIRECTION

Cette information n'est pas communiquée car elle n'est pas pertinente au regard de la situation patrimoniale et financière et du résultat de la seule société Vallourec S.A.

### RÉPARTITION DES EFFECTIFS

#### Répartition des effectifs par catégorie

Catégorie de salariés	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	—
Employées, techniciens, agents de maîtrise	—
Cadres et ingénieurs	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

## 15. Les engagements hors bilan

Les engagements sont les suivants :

- indemnité départ en retraite : néant ;
- indemnité retraite complémentaire : néant ;
- location longue durée véhicule : 9 milliers d'euros.

Il n'existe pas de dettes garanties par des sûretés réelles.

## 16. Événement postérieur à la clôture

### LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Le 7 janvier 2026, Vallourec S.A. a annoncé le lancement d'un programme de rachat d'actions via l'exécution d'un mandat confié à un prestataire de services d'investissement. Le rachat des actions se déroulera jusqu'au 30 juin 2026 au plus tard pour un montant total de 200 millions d'euros. Les actions acquises seront

allouées à la couverture d'une partie des bons de souscription d'actions (« BSA ») émis par Vallourec afin de réduire la dilution liée à leur exercice prévu avant fin juin 2026. Dans une moindre mesure, ces actions pourraient également couvrir les plans de rémunération à long terme des employés.

## 17. Tableau des filiales et participations directes de Vallourec au 31 décembre 2025

SOCIÉTÉS (en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres avant affectation du résultat	Quote part du capital détenu (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires H.T du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
<b>A) FILIALES ET PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1 % DU CAPITAL DE VALLOUREC TUBES</b>										
<b>I - Filiales (50 % au moins)</b>										
Société française										
Vallourec Tubes										
12, rue de la Verrerie, 92190 Meudon	622 643	2 020 736	100 %	4 856 429	4 856 429	2 309 679	—	80 626	43 554	—

## 18. Résultats financiers des cinq derniers exercices

En euros, sauf nombre  
d'actions et effectif

	2021	2022	2023	2024	2025
<b>CAPITAL</b>					
<b>Capital social</b>	<b>4 578 569</b>	<b>4 635 553</b>	<b>4 745 437</b>	<b>4 761 692</b>	<b>4 768 148</b>
Nombre d'actions ordinaires existantes	228 928 429	231 777 627	237 271 828	233 875 005	238 407 393
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droits de vote) existantes	—	—	—	—	—
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• par conversion d'obligations	—	—	—	—	—
• par exercice de droits de souscription	—	—	—	—	—
• par remboursement d'obligations	—	—	—	—	—
Chiffre d'affaires hors taxes	2 932 804	2 086 313	4 533 997	7 055 284	8 178 203
Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	66 001 676	(4 174 959)	265 698 949	515 017 730	181 097 404
Impôt sur les bénéfices	35 360	172 726	1 883 837	2 415 418	(954 243)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	510 763 663	1 657 926 019	1 155 062 178	518 018 604	178 294 732
<b>Résultat distribué</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant amortissements et provisions	0,29	(0,02)	1,13	2,21	0,75
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2,23	7,15	4,87	2,21	0,76
<b>Dividende attribué à chaque action existante</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	4	3	1	1	1
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 359 910	3 679 977	1 261 389	2 428 878	1 929 508
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 330 544	1 448 593	2 789 959	3 821 737	1 565 555

## Information relative à l'entité qui établit les états financiers consolidés

### Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	Vallourec SA
	Siège	12, Rue de la verrerie 92190 MEUDON
	N° d'identification si entité française	55214220000781
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Ouvert à tous public